



Direction générale de la santé

Paris, le 1^{er} mars 2019

Communiqué de presse

Signalement aux autorités sanitaires de teneurs anormalement élevées en alcaloïdes dans des graines de pavot : des investigations sont en cours

Les autorités sanitaires ont été informées par le Centre Antipoison de Paris d'un signalement de personnes ayant présenté des taux anormalement élevés d'alcaloïdes (morphine et codéine) dans leurs urines. Ces personnes avaient consommé au préalable des pains aux graines de pavot. Les graines de pavot présentes sur les produits consommés ont été analysées et présentaient effectivement des teneurs particulièrement élevées en alcaloïdes. Des investigations sont actuellement en cours pour identifier l'origine de cette contamination et déterminer si des produits actuellement commercialisés sont concernés.

Dans ces conditions et dans l'attente des résultats des investigations en cours, il est vivement recommandé d'éviter la consommation de produits de boulangerie contenant des quantités significatives de graines de pavot, en particulier avant d'exercer une activité nécessitant une attention particulière (conduite par exemple) ou pour les populations les plus à risque (femmes enceintes ou allaitantes, enfants, personnes ayant un risque de rétention urinaire et personnes à risque respiratoire).

L'exposition à de telles teneurs en alcaloïdes est susceptible de conduire rapidement et pendant plusieurs heures à des symptômes de type somnolence, confusion, fatigue, rougeur du visage, démangeaisons, bouche sèche, nausées, vomissements, constipation, rétention d'urine.

Les personnes qui viennent de consommer ces produits et qui présentent les symptômes précités sont invitées à contacter un Centre Antipoison en mentionnant cette consommation (coordonnées des Centres Antipoison et de toxicovigilance : <http://www.centres-antipoison.net/>).

En l'absence de symptômes dans les heures qui suivent la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin.

Contacts presse :

DGCCRF : communication@dgccrf.finances.gouv.fr - Tél : 01 44 97 23 91